

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13555**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives Spécialité Activités physiques adaptées et santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Sud Toulon - Var (USTV), Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Perpignan Via Domitia ()	Président de l'université de Toulon, Président de l'université de Perpignan, Recteur de l'académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel a pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de Prévention, de Réadaptation ou/et d'Intégration par l'Activité Physique

LISTE DES ACTIVITES VISEES PAR LE DIPLOME, LE TITRE OU LE CERTIFICAT

1- Participer à la conception de projet

Identification des besoins des populations concernées par la Prévention, la Réadaptation et l'Intégration.

2- Concevoir et organiser des programmes d'intervention

Evaluer les capacités des pratiquants avec les méthodologies adéquates.

Planifie la prise en charge des personnes au travers des séquences, des séances et des situations

Planifie les conditions de gestion et d'administration des programmes

S'assurer que les programmes respectent les conditions de sécurité de la prise en charge et l'intégrité sanitaire, physique et morale des personnes et leurs intérêts.

3- Conduire et évaluer des programmes d'intervention

Conduit les séquences, séances et situations qui constituent les modalités de l'intervention

Mets en place l'évaluation des effets de l'intervention

Rend compte de son activité et fait des propositions de régulation de la prise en charge

4- Participer au pilotage du projet

Présente le programme dont il a la charge dans son contexte : aux pratiquants, aux institutions, aux responsables, partenaires, familles

Communique avec le public ou la famille et les médias dans le respect des règles de déontologie et dans l'intérêt des pratiquants.

1- Participer à la conception de projet

Il situe son action à l'intérieur d'un projet global : politique et institutionnel, de Prévention, de Réadaptation ou d'Intégration par l'activité physique.

Il relie les caractéristiques des populations prises en charge aux effets attendus de la pratique physique

Identifie les caractéristiques des populations prises en charge pour faire une proposition de programme intégré au projet

Identifie les caractéristiques des Activités Physiques pertinentes au regard des besoins du pratiquant, et des objectifs de l'institution et les adapte.

2- Concevoir et organiser des programmes d'intervention

Maîtrise les principaux outils et méthodes de l'évaluation des capacités des populations concernées et leur condition de mise en œuvre

Maîtrise les principaux paramètres de la planification de la prise en charge (programme, séquence, séance, situation)

Maîtrise le cadre juridique et réglementaire des programmes et des structures concernées

Maîtrise les connaissances scientifiques nécessaires à l'élaboration de son intervention

Intègre les conséquences de la pratique physique dans une prise en charge globale et quotidienne de la personne (Hygiène de vie, « Bien-être », « qualité de vie »)

Réunit les ressources humaines et la logistique nécessaires à son intervention

3- Conduire et évaluer des programmes d'intervention

Maîtrise les éléments essentiels de la relation à la population tant dans ses aspects humains, pédagogiques que déontologiques

Détermine et adapte les modalités et contenus de son intervention

Maîtrise les outils et méthodes d'évaluation des capacités des populations concernées
Maîtrise les outils et techniques nécessaires à son intervention

4- Participer au pilotage du projet

Maîtrise les techniques de communication visant la promotion de sa structure et de son activité

Présente et argumente, à l'écrit et à l'oral, les projets et les bilans de ses interventions.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le professionnel a pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes, de Réadaptation et d'Intégration par l'Activité Physique Adaptée auprès de groupes de personnes relevant des catégories suivantes : troubles fonctionnels et métaboliques, troubles sensoriels et moteurs, troubles du comportement et de la personnalité, déficiences intellectuelles, Inadaptation sociale, troubles liés au vieillissement, maladies chroniques ou létales...

Le professionnel a pour mission de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de Prévention, de suivi et d'Education de la Santé par l'Activité Physique Adaptée auprès de tout public.

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

□□□Coordonnateur de programmes d'Intégration par l'Activité Physique Adaptée (APA), la Prévention et l'Education à la Santé, le Réadaptation et le réentraînement.

□□□Professeur en APA en milieu spécialisé

□□□Entraîneur en Activités Physiques et Sportives adaptées

□□□Spécialiste de la Prévention par l'Activité physique (AP)

□□□Cadre formateur en APA, en AP et Santé

□□□Educatrices spécialisées en APA.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Durée du parcours : 3 ans

Nombre d'UE : 18

Nombre ECTS : 180

Descriptif des composantes de la certification

Connaissances techniques, pratiques et technologiques des pratiques physiques

Connaissance des caractéristiques des populations prises en charge

Connaissance juridique et réglementaire des structures et des institutions des secteurs d'intervention concernés

Connaissances scientifiques liées à la Prévention, la Réadaptation et l'Intégration dans les champs :

□□□Des Sciences de la Vie et de la Santé

□□□Des Sciences Humaines et Sociales

□□□Des Sciences juridiques et de Gestion

□□□Des Sciences et Techniques de l'Information et la Communication

Connaissances méthodologiques de :

□□□La Conception et la Conduite de programmes

□□□L'Intervention dans les secteurs concernés

Connaissances des outils et méthodes de :

□□□L'observation et l'évaluation des capacités des personnes

□□□Traitement des données (informatique, statistique, analyse de données)

□□□La communication (langue, expression écrite et orale)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		30% enseignants + 70% professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		30% enseignants + 70% professionnels
En contrat de professionnalisation	X		30% enseignants + 70% professionnels
Par candidature individuelle	X		30% enseignants + 70% professionnels
Par expérience dispositif VAE	X		60% d'enseignants et 40% de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Possibilité d'équivalence totale ou partielle	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 septembre 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-perp.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :